



9<sup>ème</sup> Critérium du  
**ROYAL SET-JET FLEUR BLEUE**

**1 mars 2020**

Complexe Sportif de Jette :  
Av. du Comté de Jette, 3 – 1090 Bruxelles



**Messieurs** : 9H00–Série D 11H30–Série NC 13H30–Série E 16H30–Série C

**Dames** : 9H00–Série D 13H30–Séries NC et C

**DANS LA GRANDE SALLE (Bonnes conditions de Jeu)**

**Règlement du tournoi**

- Droits d'inscription : **6€ par série 10€ pour 2 séries**. A payer 1/2h avant le début de la série.
- Pour vous inscrire : cliquez sur l'onglet « Inscriptions aux compétitions » du site : [cpbbw.be](http://cpbbw.be)
- En cas de problèmes : **Béatrice Willems - gsm: 0473/54.64.87 - EMail: [beaswillems@gmail.com](mailto:beaswillems@gmail.com)**
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Les dames doivent d'abord s'inscrire dans la série « dames » de leur classement pour pouvoir s'inscrire dans la série « messieurs » de leur classement pour autant que ces deux séries ne présentent aucun conflit au niveau de l'horaire.
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.
- Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h00 annulera l'éventuelle amende.
- Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- **Date limite des inscriptions : jeudi 28 février 2020 - 24h00.**
- Date et lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription.
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW01.
- Il sera fait usage de 18 tables Joola (verte) et de balles plastique Gewo (blanche).
- Les matches se jouent au meilleur des 5 manches.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les 4 premiers de chaque série seront récompensés.
- Il est demandé de respecter le Règlement d'Ordre Intérieur du complexe sportif de Jette
- DIRECTEUR DU TOURNOI : ALEXANDER Nathalie

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française

